

## Action 25 : Désimperméabilisation de x m<sup>2</sup> d'espace public (stationnement, place, voirie, etc.)

### Axe stratégique : Écologie communale

#### Contexte

Croissy souhaite renforcer l'infiltration à la source des eaux de pluie pour limiter les transferts de débits et l'imperméabilisation des sols. La maîtrise des ruissellements et des débits "temps de pluie" est une finalité qui doit désormais s'inscrire dans tout aménagement public, peu importe la surface considérée. La désimperméabilisation tout comme la renaturation des sols est un enjeu majeur de la transition écologique des villes.

#### Descriptif de l'action

Désimperméabiliser x m<sup>2</sup> d'espace public pour permettre l'infiltration de l'eau, ramener des îlots de fraîcheur dans les espaces urbains et améliorer la qualité de vie des croissillons.

1/ Intégrer l'enjeu du maintien de la perméabilité des sols le plus en amont des projets d'aménagements (favoriser les sols perméables dans les aménagements) en déterminant en amont le public cible (marcheurs, engins motorisés, vélos, ...) les usages (trafic), les matériaux (gravier-gazon, dalles alvéolées engazonnées, ou pavés drainants) et la localisation pour une intégration paysagère optimale.

2/ Favoriser les techniques de gestion des EP alternatives au "tout réseau" dans les projets de voiries (Aquatextiles perméables pour aussi dépolluer les eaux pluviales des hydrocarbures et des HAP lors de leur infiltration) et de bâtiments en créant des noues ou des jardins de pluie (Infiltrer les eaux de pluie au plus proche).

3/ Intégrer l'enjeu dans les documents de planification (voir action n°11)

#### Partenaires

Agence de l'Eau Seine Normandie  
Conseil Régional IDF

#### Budget

Suivant les possibilités du budget d'investissement de la ville

#### Calendrier

2024, 2025, ...

#### Indicateurs de suivis

Surface désimperméabilisée en m<sup>2</sup>